



CSE du 30/10/2023

INFORMATIONS DIRECTION

Intérimaires/Embauches :

Nous avons 337 intérimaires dans notre établissement.
Il y a eu 98 embauches depuis le début de l'année.

Entretiens annuels 2023 :

A ce jour, 90% des entretiens annuels ont été réalisés.

Intéressement :

A ce jour, la prime d'intéressement 2023 s'élève à 552€.

CSE Central :

Le CSE central concernant l'expertise pour la participation aux bénéfices est encore repoussé d'un mois. Il est prévu pour le 23 novembre.

Le vote pour déterminer l'expert date du 11 juillet 2023, le délai de 60 jours est largement dépassé sûrement pour ne pas donner le résultat en même temps que les NAO. Et pendant ce temps-là, la direction et le syndicat majoritaire n'hésitent pas à nous faire la morale pour nous dire que nos revendications ne sont pas légitimes car soi-disant demandées trop tard.

Prochains CSE Ordinaires :

Jeudi 30 novembre 2023.

Mardi 19 décembre 2023.

Jeudi 25 janvier 2024.

Programmation moteur/jour Mois de Novembre

C8/C9 = 24

C10/C11/C13 = 218

A partir de la S 46

Arrêt des nuits au
montage

C10/C11/C13 = 158

PR / CKD (Tous types) Mois de Novembre

Arbres à cames: 284
Vilebrequins: 637
Culasses: 115
Bielles: 97
Blocs: 62

MOTEURS DELIBERES

Septembre :

4 823 moteurs

Octobre :

5 262 moteurs

VOLUME TOTAL En 2023 :

45 503 Moteurs

TRANSPORTS SPÉCIAUX

Octobre :

154 902€

TOTAL :

1 678 125 €

Une force
à vos côtés

Questions CGT

Prévoyance santé :

a) Nous demandons de nous transmettre le contrat AXA prévoyance santé.

Rép. Direction : « *Nous avons relancé le Central, nous attendons Son retour.* »

b) Pouvez-vous nous confirmer que 100% des sommes attribuées par la prévoyance pour arrêt maladie sont reversées aux salariés.

Rép. Direction : « *Oui mais on attend la confirmation du service paie.* »

Négociation prime de remplacement :

Avez-vous une date à nous communiquer pour la négociation d'un accord sur la prime de remplacement ?

Rép. Direction : « *Le lundi 20 novembre, le même jour que celui sur l'aménagement du temps de travail.* »

Plan Epargne Entreprise :

Nous vous demandons de fournir à chaque salarié une fiche explicative sur le Plan Epargne Entreprise.

Rép. Direction : « *C'est en projet.* »

Brouillard d'huile bâtiment A1 :

Malgré plusieurs alertes et des travaux réalisés au mois aout, il y a toujours un nuage de vapeur d'huile au bâtiment A1.

Nous vous demandons d'intervenir immédiatement et de régler ce problème pour la santé des salariés.

Rép. Direction : « *On a réalisé des prélèvements en juillet et on était en dessous du seuil.* »

La CGT a fait remarquer à la direction que le prélèvement se faisait quand le bâtiment était ouvert et que dernièrement, des odeurs d'ammoniaque émanaient du lubrifiant.

Rép. Direction : « *Nous ferons un prélèvement en fin d'année quand les bâtiments seront entièrement fermés.* »

Transpalettes défectueux ligne Short :

Suite à notre question posée en CSE de mars 2023 « Nous vous demandons de remettre en état tous les transpalettes de la ligne Short », ou en êtes-vous sur le chiffrage de la remise en état des transpalettes sur la ligne short.

Rép. Secrétaire CSE : « *Nous avons budgétisé sur 2024.* »

RTT :

Certains responsables refusent que les salariés posent leur RTT en justifiant qu'ils ne sont pas acquis nous vous demandons d'intervenir immédiatement.

Rép. Direction : « *Nous faisons un rappel aux managers.* »

Nouvelles tenue de travail :

Pouvez-vous nous communiquer une date pour la prise de taille des nouvelles tenues de travail.

Rép. Direction : « *Tous les mois, le prestataire fait une prise des tailles pour les salariés qui veulent changer leur tenue de travail. Nous ferons une communication dans ce sens.* »

Prime d'équipe :

Les salariés qui travaillent en horaire normal et qui viennent en heures supplémentaires sur un horaire posté ne perçoivent toujours pas la prime d'équipe. Nous vous demandons de régulariser leur situation.

Rép. Direction : « *On a relancé les managers et nous avons demandé au service paie de modifier car ce n'est pas codifié dans Gestil.* »

Chèques vacances :

Nous vous demandons que les chèques vacances soient dématérialisés pour les salariés qui le souhaitent.

Rép. Secrétaire CSE : « *Cela a déjà été proposé par le représentant ANCV mais nous n'avons pas retenu l'option. Par contre, le salarié peut faire la demande sur le site ANCV gratuitement. Nous allons faire une communication sur ce sujet.* »

Voitures professionnelles :

Pouvez-vous nous indiquer comment sont assurés :

- Les véhicules de service lors des déplacements : ***Rep Dir :*** « *Au tiers* »
- Les véhicules de fonction des cadres : ***Rep Dir :*** « *Au tiers* »
- Les véhicules du CSE mis à disposition du personnel : ***Rep secrétaire CSE :***
« *Tous risques* »

Quelles sont les garanties pour le conducteur et les passagers pour toutes les catégories citées ci-dessus.

Existe-t-il une assistance en cas de panne ou accident ? ***Rep Dir :*** « *Non* »

Si non, est-il normal que le salarié avance une somme conséquente pour continuer sa mission ? ***Rep Dir :*** « *Non* »

L'ordre de mission couvre-t-il le salarié lors d'un déplacement ? ***Rep Dir :*** « *Oui* »

L'assurance des véhicules de fonction également utilisés à des fins personnelles prend-elle en charge tous les occupants du véhicule en cas d'accident ? ***Rep Dir :***
« *Oui* »

Rép. Direction : « *Nous ferons une réunion à ce sujet pour répondre plus précisément à toutes vos questions.* »

La CGT a demandé à la direction si les salariés sont informés que les véhicules de l'entreprise sont assurés au tiers et sans assistance. La direction nous a répondu que non. La CGT trouve inadmissible que des salariés utilisent des véhicules dans de telles conditions.

BDESE (Base de données économiques, sociales et environnementales) :

Nous vous demandons de nous transmettre les codes pour accéder à la BDESE.

Rép. Direction (plus précisément de la DRH) : « Je vous avoue que la BDESE n'est pas à jour car moi-même je n'ai pas les codes... »

Poste de nuit fixe :

Des managers disent aux salariés travaillant en nuit fixe à l'usinage et qui font 16h 21h20 le vendredi qu'ils ne peuvent pas pointer 10mn avant car ils ne font pas 6h consécutif. Nous vous demandons d'intervenir.

Rép. Direction : « Il n'y a pas de problème, les salariés faisant ces horaires peuvent pointer à 21h10 le vendredi. Nous en informerons les managers. »

La CGT

Le 31 octobre 2023

La CGT FPT BLY

Portable : 0634106092

Mail : cgt_fpt_bly@orange.fr